

Ligue de Normandie d'Athlétisme



LIVRET HIVERNAL RÉGIONAL DES JEUNES

SAISON 2017 / 2018

Partenaires de l'Athlétisme Régional



SOMMAIRE

Calendrier Régional Hivernal Benjamins – Minimes	3
Procédures de qualifications et d'engagements aux compétitions hivernales 2017 / 2018	4
Règlement Général	5
Championnats Régionaux de Cross-Country et demandes qualifications exceptionnelles	6
Championnat Régional d'Épreuves Combinées BE/MI + Épreuves Ouvertes BE/MI	7 - 8
Interligues Minimes de Cross	9
Championnats Régionaux Benjamins – Minimes en Salle	10-11
Championnats Régionaux de Lancers Longs	12
Match Interligues Minimes Val de Reuil	13
Participation des athlètes Hors Ligue	14-15
Mémo Technique	16
Suivi Minimes 2018	17
Formulaire de demande de qualification exceptionnelle	18
Fiche contacts	19

**Calendrier des compétitions Régionales
Benjamins / Minimes
Saison Hivernale
2017-2018**

Date	Activité	Objet	Lieu
<u>Février</u>			
Di 4	Cross	Championnats Régionaux	Jumièges
Di 18	Cross	Match Intercomités de Cross Minimes	Cohiniac (22)
Di 18	Salle	Championnats Régional d'Epreuves Combinées B / M	Mondeville
Ma 27 / Me 28	Stage	Stage Régional Minimes	Houlegate
<u>Mars</u>			
Sa 10	Cross	Match Interligues Minimes	Plouay (56)
Di 11	Salle	Match Intercomités B / M	Mondeville
Di 18	Salle	Championnats Régional Individuels B / M	Val de Reuil
Di 18	Lancers Longs	Championnats Régional	Val de Reuil
Di 25	Salle	Match Interligues Minimes	Rennes (35)

Procédures de qualifications et d'engagements aux Compétitions Hivernales 2017 / 2018

Compétitions	Comment ?	Où ?
Régionaux de Cross	Qualification immédiate pour l'ensemble des classés aux Départementaux. Repêchage possible à faire auprès de chaque Comité le jour des Départementaux accompagné d'un chèque de caution, par athlète, de 30 euros à l'ordre de la <i>Ligue de Normandie d'Athlétisme</i> , non encaissé si l'athlète se classe lors des Régionaux. Désengagements à faire avant le (date communiquée ultérieurement – voir livret CSO).	Site Ligue
Match Interligues de Cross	Sélection selon les régionaux de cross. Confirmation de participation : par envoi du courrier de convocation. <i>Pas de désengagement mais les clubs devront confirmer la participation de leurs athlètes qualifiés avant le lundi 29 Janvier 14 h 00 dernier délai, (cf page 38 du Livret Hivernal de la CSO).</i>	Site Ligue > la composition des équipes sera consultable sur le site de la LNA
Régionaux Epreuves Combinées	Qualifications au bilan du 1 ^{er} Octobre au 28 Janvier : 24 premiers de chaque catégorie. Diffusion de la liste des qualifiés (24) et de la liste d'attente (12) : Lundi 5 Février 2018. Fin des désengagements : Dimanche 11 Février – 22h00. Demandes de qualifications exceptionnelles : <u>avant le Dimanche 11 Février – 20h00.</u>	Site Ligue
Régionaux Individuels	Qualification sur minimas : ci-joint. Diffusion de la liste des qualifiés : Lundi 12 Mars 2018 Fin des désengagements : Mercredi 14 Mars – 22h00. Demandes de qualifications exceptionnelles : <u>avant le Lundi 12 Mars – 20h00 par mail.</u>	Site Ligue
Régionaux de Lancers Longs	Cf circulaire	Site Ligue
Match Intercomités en Salle	Sélection selon les Comités Départementaux.	Site CDA > la composition des équipes sera consultable sur le site du CDA
Match Interligues Minimes	Epreuves Individuelles : Qualification du Champion Régional et premier au bilan (ou suivant si champion régional également). Epreuves Combinées : 4 premiers des Championnats Régionaux d'Epreuves Combinées. Pré-sélection au bilan hivernal, à la suite des Championnats Départementaux en salle organisés par chaque Comité Départemental (fin février).	Site Ligue > la composition des équipes sera consultable sur le site de la LNA

Règlement Général

Pour diffusion la plus large possible et affichage dans les clubs

Un certain nombre de compétitions va se dérouler dans les stades couverts Jesse Owens de Val de Reuil et d'Ornano de Mondeville. Des précautions d'utilisation doivent être obligatoirement appliquées **par tous** :

- L'accès aux aires de pratiques se fait avec des chaussures de sport propres et adaptées. Seules les pointes de 6mm sont admises sur l'équipement pour l'entraînement et les compétitions.
- Il est interdit d'accéder aux gradins, vestiaires avec les chaussures à pointes.
- Il est impératif d'utiliser les poubelles prévues à cet effet pour y jeter les détritrus.
- Les lieux doivent être laissés dans un parfait état de propreté.
- Il est interdit de manger et de boire sur la piste, seule l'eau est autorisée.
- Les spectateurs doivent rester dans les tribunes ou en dehors de la zone de compétition.
- Les entraîneurs (munis d'un badge) sont priés de respecter « les zones coachs » prévues à cet effet.

Pendant les compétitions, un agent municipal est chargé des tâches relatives à l'accueil, la surveillance, l'entretien et la maintenance des installations.

Il est demandé à chacun le plus grand respect des lieux et des personnes.

Conformément aux décisions prises en Commission Régionale Jeunes, la hauteur des haies en benjamins restera à 65 cm pour la saison en salle et passera à 76 cm lors de la saison estivale.

Chaque compétition sera précédée d'une réunion de jury 30 minutes avant le début de la compétition.

Bien entendu si vous rencontrez un problème n'hésitez pas à contacter la Commission Régionale des Jeunes, dans un délai raisonnable, à l'adresse suivante :

normandie.crj@gmail.com

**CHAMPIONNATS DE NORMANDIE DE CROSS COUNTRY
DIMANCHE 4 FÉVRIER 2018
JUMIÈGES**

Les informations relatives à ces Championnats Régionaux de Cross-Country seront communiquées prochainement dans le livret régional de la CSO.

DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

**Pour les Championnats de Normandie de Cross-Country qui auront lieu
le 4 Février 2018 à JUMIÈGES**

N° Licence	
NOM - Prénom	
Catégorie	
Club	
Course	
Motif de la demande	

Le demandeur :

Coordonnées téléphoniques du demandeur :

.....

A déposer auprès du Président de la CSO Départementale ou son représentant avant 17h30 le jour des Départementaux de Cross-Country, demande accompagnée d'un chèque de

caution de 30,00 € (1 chèque par demande) à l'ordre de la Ligue de Normandie d'Athlétisme, caution non encaissée si l'athlète se classe lors des Régionaux.

**Championnat Régional d'Épreuves Combinées BE/MI
+ Épreuves Ouvertes BE/MI
Dimanche 18 Février - 2018 Mondeville**

9h30	Confirmation des athlètes					
10h00	Réunion de Jurys					
	BEG	BEF	MIF	MIH	Epreuves Ouvertes B/M	
10h30	Longueur 1 et 2	Poids	50m haies			
10h45				50m haies		Perche F
11h30		50m haies				
11h45	50m haies		Poids	Longueur 1 et 2		
12h00					2000m Marche BF et BG	
12h15		Hauteur 1 et 2				
12h30	Poids					
13h00			Longueur 1 et 2			
13h30					3000m Marche MF et MH	Perche H
13h45	1000m			Hauteur 1 et 2		
14h15		1000m				
14h00						
15h00	PODIUMS					1000m BF
15h15			Hauteur 1 et 2	Poids	1000m BG	
15h30					1000m MF	
15h45					1000m MH	
16h00			1000m			
16h15				1000m		
16h45	PODIUMS					

Horaires des Combinées donnés à titre indicatif en fonction de l'avancement des épreuves.

La qualification se fera au bilan et celui-ci correspondra aux 24 meilleures performances dans chaque catégorie en salle entre le 1^{er} Octobre 2017 et le 28 Janvier 2018.

La liste des qualifiés et la liste d'attente seront disponibles au plus tard le 4 Février 2018 sur le site de la Ligue.

Les confirmations d'engagements (pour les athlètes qualifiés et les athlètes en liste complémentaire) devront être fait avant le 11 Février 2018 à 22h00 sur le site de la Ligue.

En cas d'oubli sur les listes (perfs hors ligue, perfs UNSS ou UGSEL, erreur de tri toujours possible) ou de demande de qualification exceptionnelle, il faut envoyer la demande justifiée en utilisant le document joint à l'adresse suivante : normandie.cri@gmail.com avant le **Dimanche 11 Février 22h00**.

Règlement Technique :

- **Montées de barre** : 3 en 3 pour les épreuves combinées (hauteur) et pour les épreuves ouvertes (perche), ce seront celles du Championnat Régional Individuel.
- **Nombre d'essais** : Illimité en hauteur et à la perche - 3 par barre.
- **Groupes** constitués en fonction des records en hauteur.
- **Epreuves Ouvertes** : sans minimas, ouvert aux benjamins et minimes. Pour la marche et la perche, ayant pratiqué la discipline en club auparavant.
- **Confirmation** en chambre d'appel, effectuée par les athlètes et non les entraîneurs. Limite de confirmation : 1h00 avant le début de la première épreuve.
- **1000m** : séries constituées en fonction du classement général avant la dernière épreuve (épreuves combinées) et des temps d'engagements (épreuves ouvertes).

Jury : Les jurys seront à engager avant le Vendredi 16 Février – 12h00 sur le site de la Ligue.

Chaque club participant est prié de fournir un ou des jurys selon les quotas suivants :

- 1 jury entre 2 et 5 participants ;
- 2 jurys de 6 à 10 ;
- 3 pour 11 et plus.

Match Interligues Minimes de Cross

Date : Samedi 10 Mars 2018

Lieu : PLOUAY (56)



Objectif :

Proposé par la Fédération Française d'Athlétisme, ce match a pour objectif de confronter des athlètes des catégories minimes aux autres ligues de France.

Placé la veille des Championnats de France de Cross qui auront lieu sur le même site, nos athlètes auront la chance de participer à leur course et pourront assister à ces Championnats Nationaux de Cross, le lendemain.

Qualification :

Le Comité Directeur de la Ligue de Normandie d'Athlétisme a validé la sélection de 8 athlètes par catégorie et l'inscription d'1 équipe MIF et d'1 équipe MIM.

Seront sélectionnés les 5 premiers athlètes minimes garçons et minimes filles aux Régionaux de Cross, ainsi que les 3 suivants, selon le bilan de leur saison de cross 2018.

Soit un total de 16 athlètes choisis pour participer à ces Interligues.

Un déplacement sur les deux jours sera organisé par la Ligue.

Un départ est prévu le Samedi 10 Mars 2018 au matin et le retour est prévu le Dimanche 11 Mars 2018 au soir.

Horaires

Minimes filles : 13h00

Minimes Garçons : 13h25

Championnats Régionaux Individuels Benjamins – Minimes

Salle Jesse Owens à Val de Reuil

Dimanche 18 Mars 2018

		HEURE	Hauteur 1 et 2	Longueur 1 et 2	Triple S.	Perche	Poids 1 et 2	
Confirmation des athlètes		9h30						
Réunion de jurys		10h						
SERIES	50m Haies MF	10h30	BF	BG	MF	M	MG	
	50m Haies MG	10h45						
	50m Haies BF	11h00						
	50m Haies BG	11h15						
SERIES	50m MF	11h45	Podiums					
	50m MG	12h00	BG	MF	MG		BF	
	50m BF	12h15						
	50m BG	12h30						
FINALES DIRECTES	2000m Marche BF/BG	13h30						
	3000m Marche MF/MG	14h00	MF	MG	BF	F	BGG	
FINALES	50m Haies MF <i>(2 finales)</i>	14h45						
	50m Haies MG <i>(2 finales)</i>	14h55						
	50m Haies BF <i>(2 finales)</i>	15h05	MG	BF	BG		MF	
	50m Haies BG <i>(2 finales)</i>	15h15	Podiums					
FINALES	50m MF <i>(2 finales)</i>	15h30						
	50m MG <i>(2 finales)</i>	15h40						
	50m BF <i>(2 finales)</i>	15h50						
	50m BG <i>(2 finales)</i>	16h00	Podiums					
FINALES DIRECTES	1000m BF	16h15						
	1000m BG	16h35						
	1000m MF	16h50						
	1000m MG	17h15						
Podiums								

Règlement Technique :

1. Nombre d'essais illimité à la perche et en hauteur (arrêt du concours après 3 échecs consécutifs).
2. 4 essais sur les tous les autres concours. Les concours pourront être dédoublés en fonction du nombre de confirmés.
3. 2 finales par catégorie (12 meilleurs temps des séries par catégorie) sur le 50m et le 50m haies (podium uniquement sur la finale A).
4. Nombre d'épreuves par athlète : 4 pour les BE et 4 pour les MI. Interdiction de doubler demi-fond et marche. Pas plus de 2 courses / marche (hors finale) par athlète.

5. Séries des courses et composition des concours réalisés en fonction des meilleures performances des athlètes. Concours de poids et de longueur dédoublés si possible. Merci de surveiller la liste des groupes en chambre d'appel.
6. Confirmation en chambre d'appel par les athlètes (et non les entraîneurs). Limite de confirmation : 45' avant l'épreuve, sans tenir compte d'un retard éventuel.

Engagements des Jurys : Les jurys seront à engager avant le Vendredi 16 Mars – 12h00 sur le site de la Ligue. Chaque club participant est prié de fournir un ou des jurys selon les quotas suivants : 1 jury entre 2 et 5 participants ; 2 jurys de 6 à 10 ; 3 pour 11 et plus.

La qualification se fera sur minimas et ceux-ci devront être réalisés en salle entre le 1^{er} Octobre 2017 et le 11 Mars 2018.

La liste des qualifiés sera disponible sur le site de la Ligue au plus tard le Lundi 12 mars 2018.

Les confirmations devront être faites avant le Vendredi 16 Mars 2018 – 12h00, via le module d'engagement du site de la Ligue.

En cas d'oubli sur les listes (perfs hors ligue, perfs UNSS ou UGSEL, erreur de tri toujours possible) ou de demande de qualification exceptionnelle, il faut envoyer la demande justifiée en utilisant le document joint à l'adresse suivante normandie.crj@gmail.com avant le **Lundi 12 Mars 2018 – 20h00**.

MINIMAS

Epreuve	BEF	BEM	MIF	MIM
50m	7"85	7"60	7"45	6"90
50m haies	9"80	9"00	9"00	8"40
1000m	3'43	3'28	3'35	3'10
2000m/3000m marche	14'40	14'10	21'30	21'00
Hauteur	1m23	1m27	1m31	1m50
Perche	1m62	1m80	1m81	2m20
Longueur	3m85	4m10	4m40	4m95
Triple-Saut	7m80	8m20	8m65	9m90
Poids	7m50	7m60	7m80	9m00

RÉGIONAUX DE LANCERS LONGS

Calendrier :

Dimanche 18 Mars 2018

Stade Bernard AMSALEM – Chaussée de Ritterrhude – Val de Reuil

Ces championnats se dérouleront sur le stade extérieur de la salle Jesse OWENS - en même temps que les Championnats Régionaux Individuels Benjamins / Minimes.

Les horaires seront consultables sur les sites des Comités ou le site de la Ligue de Normandie d'Athlétisme. Ils vous seront communiqués prochainement via une circulaire.

La qualification se fera au bilan entre le 12 Novembre 2017 et le 25 Février 2018.

La liste des qualifiés et la liste d'attente seront disponibles au plus tard le 4 Mars 2018 sur le site de la Ligue de Normandie d'Athlétisme.

Les confirmations d'engagements (pour les athlètes qualifiés et les athlètes en liste complémentaire) devront être fait avant le 16 Mars 2018 à 12h00 sur le site de la LNA.

En cas d'oubli sur les listes ou de demande de qualification exceptionnelle, il faut envoyer la demande justifiée en utilisant le document joint à l'adresse suivante : normandie.crj@gmail.com avant le **Dimanche 11 Mars 2018 - 22h00**.

Jury : Directeur de Compétition :

Juge Arbitre :

Engagements des Jurys : Les jurys seront à engager avant le Vendredi 16 Mars – 12h00 sur le site de la Ligue. Chaque club participant est prié de fournir un ou des jurys selon les quotas suivants :

- 1 jury entre 2 et 5 participants ;
- 2 jurys de 6 à 10 ;
- 3 pour 11 et plus.

- > Vos engins personnels seront soumis à la pesée et devront être validés par le juge arbitre de la compétition.

Match Interligues Minimes Rennes - Dimanche 25 Mars 2018

	Heures	Hauteur	Longueur	Triple saut	Perche	Poids
50m haies MIF (EC)	10h00	MIM 2 sautoirs	MIF 2 sautoirs	MIM		
50m haies MIM (EC)	10h10					
50m haies MIM	10h20				MIF	
50m haies MIF	10h30		MIM 2 sautoirs	MIF		MIF (EC)
	11h10	MIM (EC) 2 sautoirs				
50m MIM	11h45					MIF
50m MIF	12h00					
	12h20	MIF 2 sautoirs	MIM (EC) 2 sautoirs			
3000m Marche MIM	13h00				MIM	MIM (EC)
3000m Marche MIF	13h30	MIF (EC) 2 sautoirs				
1000m MIM	14h00					
1000m MIF	14h15		MIF (EC) 2 sautoirs			MIM
1000m MIM (EC)	15h15					
1000m MIF (EC)	15h30					
Relais 4x1 tour MIM	15h45					
Relais 4x1 tour MIF	16h00					

Horaires des 1000m des Epreuves Combinées en fonction de l'avancement des concours.

Cette année encore, ce match tant attendu des Minimes, se développe à nouveau et rassemblera dorénavant 5 régions : **La Bretagne, la Normandie, l'Île de France, les Pays de la Loire et le Centre.**

Ces 5 Ligues disputeront le Match Epreuves Combinées et le Match en épreuves Individuelles.

Comme les années passées, un rassemblement des équipes se fera la veille avec un départ en bus dès le **Samedi 24 Mars 2018** dans l'après-midi.

Chaque Ligue devra fournir 4 officiels (hors juges de marche). Merci d'adresser la liste des officiels avec N° de licences, qualifications et désidérata à normandie.cri@gmail.com avant le Mercredi 21 Mars 2018 – 20h00.

Nombre d'athlètes par épreuve individuelle : 2 (*)

Nombre d'athlètes pour les épreuves combinées : 4

Catégories : Minimes Garçons et Filles.

Epreuves : 50m, 50m haies, 1000m, hauteur, Triple, Longueur, Perche, Poids, 2000m marche, 4x1 tour.

Chaque Ligue peut engager au maximum 2 athlètes sur chacune des épreuves, et 2 équipes de relais.

Le calcul des points se fera à la place : 10pts, 7pts, 5pts, 4pts, 3pts, sur les épreuves individuelles et sur le relais.

Le classement de chaque équipe fera le total des points des 2 athlètes sur chacune des épreuves.

(*) 2 épreuves au maximum pour les athlètes participant à titre individuel, à savoir 1 course et 1 concours ou 2 concours. Nombre d'essais en Longueur, Triple Saut et Poids : 6 (3 en épreuves combinées).

Montées de barre : 4 en 4 en hauteur et 10 en 10 à la perche (3 en 3 pour les épreuves combinées).

PARTICIPATION DES ATHLETES HORS LIGUE AUX COMPETITIONS REGIONALES JEUNES

Objet : Participation des athlètes hors-ligue aux compétitions en salle.

Les athlètes des catégories Benjamins et Minimes non licenciés en Ligue de Normandie peuvent participer à toutes les compétitions en salle sous condition de suivre les modalités suivantes :

- Les droits de participation sont fixés à **10 €** par athlète et par jour. La facture sera adressée aux clubs par le secrétariat de la Ligue en fin de saison hivernale.
- Engagements uniquement auprès de la CRJ (le module d'engagement étant bloqué du fait des minimas)
- Officiels : obligation de fournir un officiel par tranche de 10 athlètes engagés.
- Minimas : sous condition de réalisation des minimas au cours de la saison hivernale

MINIMAS DES ATHLETES HORS LIGUE

Epreuve	BEF	BEM	MIF	MIM
50m	7"65	7"40	7"25	6"70
50m haies	9"60	8"80	8"80	8"20
1000m	3'33	3'18	3'25	3'00
2000m/3000m marche	13'40	13'10	19'30	19'00
Hauteur	1m33	1m37	1m38	1m55
Perche	2m00	2m20	2m20	2m40
Longueur	3m95	4m40	4m50	5m10
Triple-Saut	8m50	9m00	9m00	10m50
Poids	8m10	8m50	8m30	9m50

Demandes de participation des athlètes Hors Ligue

Nom et Prénom du demandeur :

Contact :

CLUB :

Demande la participation des athlètes suivants pour les Régionaux (combinées ou individuels):

Licence	NOM - Prénom	Catégorie	Epreuve	Performances	Date de réalisation	Motif de la demande

A envoyer à la CRJ : normandie.crj@gmail.com avant les dates indiquées pour la compétition.

Mémo Technique

POIDS DES ENGINES

CATÉGORIES	Poids	Disque	Javelot	Marteau
HOMMES				
BENJAMINS	3 kg	1 kg	0 kg 500	3 kg
MINIMES	4 kg	1 kg 250	0 kg 600	4 kg
CADETS	5 kg	1 kg 500	0 kg 700	5 kg
JUNIORS	6 kg	1 kg 750	0 kg 800	6 kg
SEN – ESP – VET	7 kg 260	2 kg	0 kg 800	7 kg 260
FEMMES				
BENJAMINES	2 kg	0 kg 600	0 kg 400	2 kg
MINIMES	3 kg	0 kg 800	0 kg 500	3 kg
CADETTES	3 kg	1 kg	0 kg 500	3 kg
JUNIORS	4 kg	1 kg	0 kg 600	4 kg
SEN – ESP – VET	4 kg	1 kg	0 kg 600	4 kg

Les HAIES en Salle

Catégories	Distance	Nombre	Hauteur	Départ	Intervalle	Arrivée
Benjamines	50 m	5	0,65	11,50 m	7,50 m	8,50 m
Benjamins	50 m	5	0,65	11,50 m	7,50 m	8,50 m
Minimes Filles	50 m	4	0,76	12,00 m	8,00m	14,00 m
Minimes Garçons	50 m	4	0,84	13,00 m	8,50 m	11,50 m

SUIVI MINIMES 2018

Février			
27/28	Stage Régional	Houlgate	Sur sélection
Mars			
10	Match Interligues de Cross	Plouay	Sur sélection
25	Match Interligues en Salle	Rennes	Sur sélection
Avril			
21/22	Stage Régional	Houlgate	Sur sélection
Juillet			
	Stage Génération 2024	Lieu à définir	Sur sélection Minimas FFA

Stage Régional de Février :

- 8 premiers au bilan par épreuve.
- Complément selon les blessures ou choix de l'ETR.
 - 100 athlètes

Match Interligues de Cross :

- Sélection de 1 équipe par catégorie soit 16 athlètes au total
 - Les 5 premiers athlètes des Régionaux de Cross (et 3 athlètes supplémentaires au regard de la saison de cross).

Match Interligues en Salle :

- 4 premiers aux Régionaux de Combinées.
- Champion Régional et 1^{er} au bilan.

Stage Régional d'Avril :

- Podium des Championnats Régionaux en Salle.
- Complément au bilan.
 - 100 athlètes

Stage Génération 2024 :

Qualification sur minimas FFA, connus en mars-avril.

Pour toutes questions relatives à ces sélections en équipe de Ligue et stages, prendre contact avec la CRJ à l'adresse mail : normandie.crj@gmail.com

Demandes de Qualifications Exceptionnelles

CLUB :

Demande la qualification exceptionnelle des athlètes suivants pour les Régionaux (Combinées ou Individuels) :

Licence	NOM - Prénom	Catégorie	Epreuve	Performances	Date de réalisation	Motif de la demande

Remarque : une demande de QE doit rester exceptionnelle.

A envoyer à la CRJ : normandie.crj@gmail.com avant les dates indiquées pour la compétition.

Contacts

COMMISSION DES JEUNES DE LA LNA

normandie.cri@gmail.com

Présidente

Chloé BRETTEVILLE

Tél : 02.35.69.48.47 - Port : 06.82.30.70.74

forzaceleda@orange.fr

Membres

Florian DESJARDINS

Port : 06.20.66.67.27

desjardins.florian@yahoo.fr

Dominique LESOEUR

Tél : 02.32.59.80.73 - Port : 06.40.24.69.37

dominique.lesoeur@gmail.fr

Cyrille HARDY

Port : 06.45.65.91.95

emsa.27@orange.fr

Dorothee LEBOUCHER

Tél : 09.67.20.25.93 - Port : 06.23.12.69.83

do.leboucher@gmail.com

Daniel BOUCHER

Tél : 02.33.24.38.12 - Port : 06.80.73.35.69

daniel.boucher61@orange.fr

Dominique PIGNET

Port : 06.89.52.87.08

dominique.pignet@wanadoo.fr

Dominique BENARD

Tél : 02.33.94.94.97 - Port : 06.50.90.23.08

dominique.benard@bbox.fr

Marc LOUVET

Port : 06.10.77.19.15

marc.louvet@orange.fr

Raphael GERARDIN

port : 06.75.50.82.54

r.gerardin@yahoo.fr

Stéphane LEPOITTEVIN

gibus.athle@hotmail.fr

Jérôme LUCOTTE

Port : 06.60.68.94.73

jerome.lucotte@athle.fr

Charles-Edouard MOREL

Port : 06.14.62.90.35

athlechedmo@gmail.com

Philippe LABBE

phil.labbe@orange.fr

Membres invité

André KERVEILLANT (Président de la CSO Normandie)

Membres de Droit

André VOIRIOT (Président de la Ligue de Normandie d'Athlétisme)

Anne-Marie ALLIOUZ (Secrétaire de la Ligue de Normandie d'Athlétisme)
Pierre BOIVIN (Trésorier de la Ligue de Normandie d'Athlétisme)